



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le trente septembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques .

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, VAGINAY Sophie (pouvoir de Mme LAE-ESMENJAUD Marie Hélène), ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra représentant M. BULTEL Jean-Pierre, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre (pouvoir de M. BAGUE Patrice), BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), PAYOT Jean Michel (pouvoir de Mme DOUX Séverine), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane (pouvoir de M. GILLY Lucien), PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jean, BOUVET Patrick, FERRON Jean et CRAPSKY Bernard représentant M. NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, DOUX Séverine ayant donné pouvoir à M. PAYOT Jean Michel, BOISSE Sandrine, MM. BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, GILLY Lucien ayant donné pouvoir à M. COLLOMB Stéphane, BULTEL Jean Pierre représenté par Mme REYNAUD Sandra, GAMBAUDO Georges et M. NICOLAS Yves représenté par M. CRAPSKY Bernard.

Délibération n° 2016/110

OBJET : REGIE SAUZE SUPER-SAUZE UBAYE : MODIFICATION HORAIRE DES APPAREILS.

CONSIDERANT la nécessité de fixer les nouveaux horaires d'ouverture des appareils de remontées mécaniques par domaine;

CONSIDERANT le programme d'ouverture et de fermeture des appareils arrêté pour la saison 2015/2016;

CONSIDERANT qu'au regard du retour d'expérience de la saison précédente il convient de modifier certains horaires.

Le Conseil de Communauté,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** des modifications d'horaires suivantes :

Heures d'ouverture :

- Télésiège du Jouquet : ouverture à **9 h 05** au lieu de 9 h 10
- Télésiège du Dôme : ouverture à **9 h 20** au lieu de 9 h 15
- Télésiège des Bergères : ouverture à **9 h 20** au lieu de 9 h 15

Heures de fermeture :

- Télésiège du Petit Brec : fermeture repoussée à **16 h 45** au lieu de 16 h 40.
- Télésiège du Sauze : fermeture repoussée à **16 h 40** au lieu de 16 h 30 uniquement lors des vacances scolaire de février.
- Télésiège du Brec : fermeture repoussée à **16 h 40** au lieu de 16 h 30 uniquement lors des vacances scolaire de février.

- **FIXE** le programme d'ouverture et de fermeture des appareils comme suit :

SAISON 2016 / 2017

DOMAINE DU SAUZE				Hors Vacances Scolaires							Vacances Scolaires						
Remontées Mécaniques Lits		Nouveaux Horaires		L	U	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
TSF SAUZE		9H00	16H30	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK LES 3 MELEZES		9H00	16H40	Inchangé		X				X	X	X	X	X	X	X	X
TK PRE-GUERIN		9H00	16H45	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK BOLOGNE		9H00	16H45	Inchangé							X	X	X	X	X	X	X
TK LES CLOTS		9H00	16H45	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK SAVONNETTE I		9H00	16H50	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK SAVONNETTE II		9H00	16H50	Inchangé		X				X	X	X	X	X	X	X	X

DOMAINE DE FOURS				Hors Vacances Scolaires							Vacances Scolaires						
Remontées Mécaniques Lits		Nouveaux Horaires		L	U	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
TSF DE LA RENTE		9H05	16H20	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK FOURS		9H10	16H35	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK GRAND-QUARTIER		9H10	16H35	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK LA RENTE*		9H20	16H10	Inchangé		X				X	X	X	X	X	X	X	X
TK LES AMOUREUX		9H30	16H40	Inchangé							X	X	X	X	X	X	X
TK PRE-CLOS		9H30	16H40	Inchangé		X				X	X	X	X	X	X	X	X

* Le TK RENTE sera ouvert tous les jours de 9H30 à 16H00 pour le rapatriement des skieurs

DOMAINE DU SUPER-SAUZE				Hors Vacances Scolaires							Vacances Scolaires						
Remontées Mécaniques Lits		Nouveaux Horaires		L	U	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
TSDF BREC		9H00	16H30	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK BREC R		9H00	16H40	Inchangé		X				X	X	X	X	X	X	X	X
TK LES VALLONS		9H00	16H40	Inchangé		X				X	X	X	X	X	X	X	X
TK PETIT-BREC		9H00	16H40	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK PRE-L'ADROIT		9H00	16H40	Inchangé						X	X	X	X	X	X	X	X

DOMAINE DE L'ALP				Hors Vacances Scolaires							Vacances Scolaires						
Remontées Mécaniques Lits		Nouveaux Horaires		L	U	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
TSF DE L'ALP		9H10	16H15	Inchangé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK LE DOME		9H15	16H20	9H20	16H20	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK LES BERGERES		9H15	16H20	9H20	16H20	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TK LE JOUQUET		9H10	16H10	9H05	16H10	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Sur demande spécifique formulée par écrit, l'adhésion nous pourrions fournir des explications détaillées des horaires des remontées mécaniques.

- DIT que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE, à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi Fait et Délibéré les Jour, Mois et An que ci-dessus,
Pour Extrait Certifié Conforme,

Le Président,
M. MARTIN Jacques



